

à mon chef, pour qui j'ai beaucoup de respect et de loyauté, de nous informer, sinon aujourd'hui du moins au début de la semaine prochaine, si l'archevêque Makarios ou le vice-président turque de Chypre ont demandé à l'Organisation des Nations Unies de fournir une aide militaire ou si celle-ci a décidé de son propre chef de rétablir l'ordre à Chypre.

Honorables sénateurs, j'ose croire que ma question est claire. Je veux simplement en avoir le cœur net et je n'ai pas l'intention de m'opposer à la résolution dont notre assemblée est saisie. Ce serait inutile de le faire, et ce serait mal interprété. En outre, je suis disposé à donner le bénéfice du doute non seulement au leader du Sénat mais aussi au chef du parti libéral.

Cependant, ce n'est pas sans appréhension que je formule maintenant une objection. Je me souviens qu'à l'époque de la guerre de Corée, j'étais pour ainsi dire le seul protestataire à la Chambre des communes. On nous avait dit alors qu'un destroyer canadien s'en allait en Corée, qu'il mettrait quelques jours à y arriver et que, d'ici là, la guerre serait finie. Mais cette guerre a duré bien plus longtemps et a coûté un grand nombre de vies.

Je ne suis jamais enthousiaste à l'idée de constituer des expéditions comme celle-là. C'est une question très grave qu'il faut étudier à fond. Je ne suis pas disposé à y acquiescer pour les raisons que je viens d'énumérer, je ne dirai pas « non » aujourd'hui, mais je me réserve le droit d'en dire davantage à ce sujet en temps opportun.

J'espère que le leader du gouvernement répondra en temps utile à la question que j'ai posée.

L'honorable M. Connolly (Ottawa-Ouest): Honorables sénateurs, je n'ai pas ici les renseignements qu'il me faudrait pour répondre à la question que m'a posée le sénateur. Toutefois, on m'informe que tout au long des négociations qu'il a effectuées, le secrétaire général des Nations Unies s'est tenu en rapport étroit avec l'archevêque Makarios. Je ne saurais dire si c'est l'archevêque qui a pris l'initiative de communiquer avec les Nations Unies. Il doit sans doute y avoir une réponse précise à cette question. Ce que je sais, c'est que l'archevêque et le secrétaire général ont été en communication constante pendant les pourparlers et que seule une force des Nations Unies devait, aux yeux de l'archevêque, entreprendre l'opération qu'on se propose de lancer.

L'honorable M. Gratton O'Leary: Puis-je poser une question au leader du gouvernement? Je ne prends pas la parole pour m'opposer à la motion ou soulever des objections, Dieu m'en garde, car on sait que cela touche les Irlandais et les Canadiens. Néanmoins, je

voudrais demander au leader du gouvernement si le gouvernement possède des renseignements autres que ceux qu'il nous a fournis ici ce soir quant aux autres membres des Nations Unies ou pays qui se proposeraient d'envoyer des forces à Chypre.

En supposant que la situation à cet endroit devienne telle que les contingents d'Irlande, du Canada, de la Grande-Bretagne, de la Suède s'y trouvent débordés, et ne puissent y maintenir la paix, M. Thant croit-il ou espère-t-il que d'autres États membres des Nations Unies pourraient aussi dépêcher des forces pour appuyer nos troupes? Nous envoyons des troupes à Chypre où la situation pourrait devenir extrêmement dangereuse. Quelle raison avons-nous d'espérer qu'elles seront appuyées, une fois sur place? M. Thant, dans ses discussions avec le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, doit sûrement lui avoir indiqué qu'il s'attendait à la participation d'autres pays à cette mission de paix. L'honorable leader pourrait-il nous dire quelque chose à ce sujet?

L'honorable M. Connolly (Ottawa-Ouest): Honorables sénateurs, j'espère que l'honorable sénateur de Carleton (l'honorable M. O'Leary) n'exigera pas trop de détails ce soir. J'aimerais cependant revenir sur deux questions.

La première, c'est que d'après mes renseignements, l'arrivée des troupes canadiennes appelées à jouer ce rôle dans cette région suffira à produire un effet salutaire, dans le conflit entre les deux factions dans l'île de Chypre. On me dit que du point de vue psychologique, le rôle accepté par les Canadiens sera extrêmement utile. C'est du moins ce qu'on espère. Je souhaite que ce ne soit pas un vain espoir, car il a été formulé par des gens qui prétendent connaître à fond la situation actuelle.

Deuxièmement, j'aimerais dire à l'honorable sénateur que les Canadiens, les Suédois, les Finlandais et les Irlandais ne sont pas les seuls soldats chargés du maintien de la paix dans l'île, car, comme l'honorable leader de l'opposition (l'honorable M. Brooks) l'a dit, il reste plusieurs milliers de soldats anglais et ils sont là depuis quelque temps déjà. En outre, il y a des troupes grecques et turques qui cherchent à atténuer les difficultés continues. Mais maintenant, grâce à la force placée officiellement sous l'étendard des Nations Unies, avec l'insigne bleu, le casque bleu et que sais-je encore, on estime qu'il y aura un nouveau défenseur de l'ordre à Chypre.

Enfin, je dirai que je m'efforcerais au plus tôt d'obtenir d'autres renseignements en réponse à la question de l'honorable sénateur de Carleton.